

De la chasse au miel à la protection des abeilles



Dieter Hess
Responsable du domaine de recherche Systèmes de production Animaux et santé animale, Agroscope

Chère lectrice, cher lecteur,

L'histoire de l'humanité est étroitement liée à l'apiculture. Des peintures rupestres datant du Néolithique attestent que l'homme exploitait déjà les abeilles 10 000 ans av. J.-C. : les « chasseurs de miel » s'emparaient des rayons de colonies d'abeilles sauvages pour en extraire le miel, la cire et les larves. Quant aux Égyptiens (vers 2500 av. J.-C.) – et plus tard les Grecs et les Romains – ils pratiquaient une apiculture déjà très développée.

L'histoire de l'apiculture moderne n'a cependant commencé qu'au 19^e siècle. Le passage de la ruche panier à la ruche à hausses et l'invention des cadres mobiles en bois réutilisables ont nettement simplifié et amélioré la multiplication des colonies d'abeilles, de même que la récolte de miel et de cire. Ces inventions ont entraîné une augmentation du nombre d'apiculteurs et de colonies d'abeilles en Suisse. Les colonies ont augmenté jusqu'à atteindre près de 340 000 au milieu du 20^e siècle. Depuis, elles n'ont cessé de diminuer et aujourd'hui on n'en dénombre plus que 165 000. Outre le manque de relève en apiculture, ce recul est dû à l'acarien *varroa*, à la baisse d'offre en fleurs due à l'agriculture intensive, à l'emploi de certains produits phytosanitaires et au développement de diverses maladies des abeilles.



Robert Baur
Responsable du domaine de recherche Agroécologie et environnement, Agroscope

Le recul du nombre de colonies entraîne non seulement une diminution de la production de miel, mais aussi de l'activité pollinisatrice des abeilles domestiques. La prise de conscience de l'importance de cette activité pour l'agriculture (grandes cultures, fruits et baies) ne s'est faite qu'au cours des dernières décennies. On peut se demander si des pertes de rendement ont déjà été occasionnées dans notre pays par un déficit de pollinisation. L'analyse conduite par le domaine de recherche Agroécologie et Environnement en collaboration avec le Centre de recherche apicole d'Agroscope apporte une première réponse. Sutter *et al.* (p. 332–339) évaluent la valeur de l'activité pollinisatrice des abeilles pour l'agriculture suisse à quelque 480 millions de francs par an. Certes, en moyenne nationale, la couverture potentielle par les abeilles domestiques est bonne, mais elle a des lacunes sur le Plateau occidental et en Valais.

Toutefois, l'abeille domestique n'est pas le seul insecte pollinisateur. Des études effectuées à l'échelle mondiale montrent qu'environ la moitié de la création de valeur ajoutée des cultures entomophiles est due à l'activité pollinisatrice des abeilles sauvages. Notre prochain objectif sera donc d'évaluer l'importance des quelque 600 espèces d'abeilles sauvages présentes sur notre territoire et d'élucider si elles sont en mesure de compenser le recul de la pollinisation par l'abeille domestique.

La garantie de la pollinisation est l'exemple typique d'une des nombreuses questions en suspens portant sur l'utilisation responsable des prestations écosystémiques. Les chercheurs-euses ont besoin de connaissances supplémentaires sur les multiples interactions à divers niveaux dans les écosystèmes agricoles pour développer ces systèmes et les transformer, de sorte qu'ils ménagent davantage les ressources et soient durables et résilients. Ainsi, favoriser le développement des abeilles sauvages pourrait compenser en partie le recul des abeilles domestiques. Or, la mise en place d'un tel projet présuppose que l'on intègre les mesures nécessaires dans les systèmes de production agricole et que celles-ci soient supportables au plan économique. La poursuite du développement des écosystèmes agricoles vers la protection et l'application des prestations écosystémiques nécessite des démarches interdisciplinaires dans la recherche et l'implication de la pratique agricole.